

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.  
N° 3091 / FIN.

Objet;

Factures Shun et Somatra -  
Bon de Commande et Bon de  
Transport.-



19

Transmis à Monsieur le Chef du Service des  
Finances du Ruanda-Urundi à Usumbura, les factures suivantes,  
avec les annexes les Bons de Commande y afférent, et les Bons  
de Transport.

Facture SHUN	n° 2564 de Frs 58.449,20	- Bon Cde n° I2I
" "	n° 9167 de frs 2.058,-	- " " n° I39
" "	n° 9940 de " II.592,-	- " " n° I30
" "	n° 2566 de " 6.435,-	- " " n° I37
Fact. Somatra	n° 2I23/50 " 495,-	- " " n° I3I

Astrida, le 8 Novembre 1950.-  
Le s/Gestionnaire de Crédit,  
J.M. de SPIRLET,